

## La baignade surveillée :

Du 14 mai au 4 juin et du 7 au 18 septembre : ouverture de la de plage 1, le week-end et le mercredi de 11h à 19h. Du 4 juin au 4 septembre : ouverture des baignades plages 1 et 2, tous les jours de 11h à 19h.

Pendant les heures de surveillance, il est possible de nager à ses risques et périls, sur l'espace de nage en eau libre situé devant la baignade surveillée de la plage 1. Accompagnement

obligatoire par un canoë ou un paddle suiveur. La baignade est interdite dans les autres lacs du Domaine. Pour les personnes à mobilité réduite, un fauteuil de baignade est disponible au poste de secours plage 1.

Les locations et la buvette restaurant de la Base Nautique : alées sur les jours et heures d'ouverture de la baignade surveillée,

sous réserve de conditions météo favorables - **05 56 88 55 65** - VIT : 1h30 : 6,50 € / 3h : 9,50 € (Chèque de caution de 100 €) - Canoë (2 pers.) : 6 € / heure - Paddle : 10 € / heure - Bateau pédalier (4 personnes maxi) : demi-heure : 6 € / 1 heure : 10 €

**Minigolf**: 2 € par personne Il est possible de naviguer sur le lac de Lamothe avec son propre canoë

Buvette de l'accès aux plages : Ouvert le mercredi et le week-end le mai à octobre et tous les jours en juillet et août - **06 65 72 86 92** 

La Pêche: est autorisée sur les 5 lacs dans la limite du respect des règlements en vigueur. Carte de pêche obligatoire. **peche33.com** 

**Les animations nature :** encadrées par des guides naturalistes Réservation : **05 56 82 71 79 - gironde.fr/nature** 

- Relais nature: juillet-août, les mardi, mercredi, vendredi et samedi : 14h-17h30
- Sorties canoë: du 2 juillet au 3 septembre: 10h-12h30. Sur réservation. 3 € par personne
- Sorties crépusculaires : sur réservation. Gratuit

#### Sentier de découverte pédestre :

Découvrez la petite balade le long du ruisseau le Rech, sous les aulnes, bouleaux, et arbustes en fleur, ou choisissez la grande balade riche d'espèces très variées (séquoïa, mélèze, châtaignier, merisier, chêne, genévrier...) et des traces du passé (cheminée d'une ancienne tuilerie, métairi

**Quadrillage de sécurité :** sur le Domaine, des panneaux reprennent le règlement du site et le plan des pistes. Sur certains panneaux, une lettre de A à O vous permet de vous situer et d'indiquer votre position aux secours en cas de nécessité.

Aire de stationnement des Campings cars :

ituée sur le parking de la Base Nautique à proximité de l'accès aux plages

#### Camping Les Airials :

Tente: 12,50 € la nuit / Caravane: 15 € la nuit

**LES MANIFESTATIONS 2016:** 

Roulottes: 50 € la nuit, 300 € la semain

**Hébergements zone du Hiot :** Chalets canadiens : 70 € la nuit, 450 € la semain Hiot (20 couchages) : 250 € la nuit

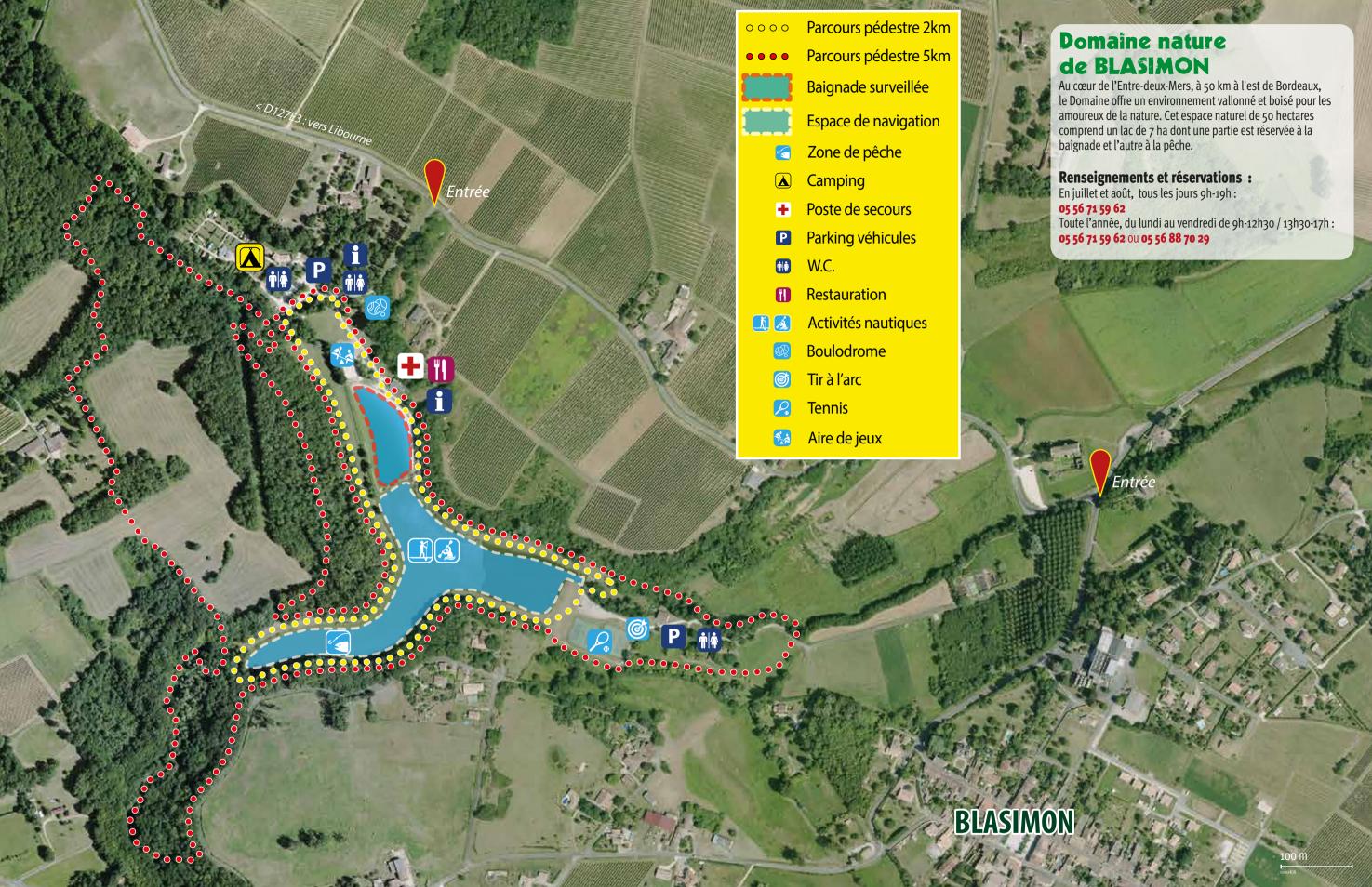


# **Opération « Objectif Nage » :** Pour les 8/13 ans qui ne savent pas encore nager. Du 18 au 29 juillet. Sessions de 10 cours du lundi au Inscriptions : gironde.fr/objectif-nage - o6 o3 61 76 14 **HOSTENS TRAILS**: 23 et 24 janvier – 8, 10, 18 et 12 km nocturne **CAP HOSTENS**: 21 et 22 mai – Raids découverte, sportif et jeunes **SWIM AND RUN**: le 26 juin – «XS»: 500 m natation, 2 500 m de trail /

et de Blasimon!

Venez marcher, pédaler, courir, respirer... et profiter en Gironde de chaque instant de détente!

an-Luc GLEYZE



La baignade surveillée : Du 14 mai au 24 juin et du 7 au 11 septembre : ouverture de la

baignade le week-end et le mercredi de 11h à 19h. **Du 25 juin au 4 septembre :** ouverture de la baignade tous les jours de 11h à 19h.

En dehors des dates et des horaires d'ouverture de la baignade surveillée, la baignade est interdite.





**Les animations sportives :** du 1<sup>er</sup> juillet au 31 août. Gratuit. Animations Beach-volley, Beach-tennis, Beach-soccer Initiations Paddle, Canoë, Marche Nordique, Tir à l'arc. Programme journalier consultable au point information à la Guinguette.

## **Opération « Objectif Nage » :**

Pour les 8 - 13 ans qui ne savent pas encore nager. Du 1<sup>er</sup> au 26 août. Sessions de 10 cours du lundi au vendredi sur 2 semaines. Gratuit. Inscriptions: gironde.fr/objectif-nage





#### Les manifestations 2016 :

Blasimon Crazy Race : 2 juillet (Challenge Départemental des Sports de Nature) : une boucle de 6 km à parcourir 2 fois avec 34 obstacles au total à franchir. Passer dans l'eau, sur l'eau, dans des buses en rampant, sortir du labyrinthe, franchir des palissades, traverser des vieux moulins, ... une course pour s'amuser mais aussi pour lutter contre le chronomètre.

**Tournoi de Beach-Tennis :** 18 et 19 juin – Double messieurs et double dames. Animations musicales le 18 juin au soir.





**Buvette – Restaurant :** calée sur les jours et heures d'ouverture de la baignade surveillée, sous réserve de conditions météo favorables.

### Camping du Lac:

Ouvert du 15 avril au 15 octobre, il propose 14 places de camping et 9 mobil homes.

- Tente: 12,50 € la nuit
- Caravane Camping cars: 15 € la nuit

er mai au 30 septembre : 50 € la nuit, 300 € la semaine





# gironde.tr/domaines-nature





#### Principes de bonne conduite

Les domaines ont un règlement qui s'impose à tous. Nous demandons aux visiteurs de respecter les sites : ne pas dégrader la flore, rester sur les sentiers sans aller au-delà des barrières de protection notamment. Le respect des autres utilisateurs et un comportement courtois sont souhaités en toute circonstance.

La cigarette : il est recommandé d'éviter de fumer dans la forêt. Merci de ne pas jeter de mégot dans les bois ni dans le sable sur la plage. Des cendriers de plage sont distribués gratuitement.

Les déchets : des bornes de tri sélectif sont à votre disposition (jaunes : emballages plastiques et métalliques, bleus : papiers, cartons et oriques alimentaires, verts : le verre). Tous les autres déchets résiduels sont à jeter dans les poubelles.



gironde.fr/domaines-nature